



LYON, LE **22 MARS 2010**  
NOS REF. SMC/CG – Dossier 10-067  
CONTACT Catherine GUILLARD/Stéphanie MOLLARD  
CHAUMETTE  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 35  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07  
COURRIEL catherine.guillard@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général  
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et  
des personnels administratifs, techniques et sociaux du  
SDIS du Rhône  
19 avenue Debourg  
69007 LYON

**Accidents de circulation et  
départs en intervention**

Monsieur le secrétaire général,

En date du 22 février 2010, suite à l'accident d'un véhicule du casernement Saint Priest, vous m'interpellez sur la dangerosité du carrefour Dauphiné/boulevard de l'Hippodrome à Saint-Priest.

Concernant les remontées d'information, je profite de la présente pour vous rappeler que les agents disposent des fiches du registre hygiène et sécurité s'ils estiment qu'une alerte hygiène et sécurité le justifie.

Vous demandez à généraliser un système de blocage des feux aux intersections à proximité immédiate des casernements à forte sollicitation.

Je ne souhaite pas que ce type de solution technique soit systématisé sans une analyse plus fine de chaque situation. En effet, comme vous l'indiquez, cette mesure a existé par le passé puis a été supprimée, n'ayant pas apporté toute la sécurité escomptée.

D'une manière générale, cette problématique de sortie des véhicules des casernements est permanente et m'a également été signalée par mes services.

Un groupe de travail va être institué sur cette problématique, piloté par la DGT, associant notamment le GAIHS. Il étudiera les sorties problématiques au cas par cas, pour mettre en place les solutions qui semblent les plus appropriées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur départemental,  
Colonel Serge DELAIGUE